

Notre nouveau navire, le *C.G.S. Baffin* peut servir de brise-glace. Mes fonctionnaires me disent qu'il a déjà subi des essais et qu'il a pu se frayer la voie à travers 3 pieds de glace. Ce navire sera en service toute l'année alors qu'il fallait habituellement remiser les autres pour l'hiver.

Les honorables députés ont parlé de la conservation. Notre division des mines étudie constamment de nouvelles méthodes permettant de tirer meilleur parti du minerai. On s'occupe surtout des minerais d'uranium à faible teneur. Les entreprises de Beaverlodge et de Blind River n'existeraient pas aujourd'hui sans les efforts de la division des mines qui n'a cessé de rechercher de nouvelles méthodes permettant de produire de l'uranium avec des minerais à faible teneur.

L'honorable député de Vancouver-Quadra a beaucoup parlé de la nécessité de traiter les minerais canadiens en territoire canadien. J'en suis aussi, mais je lui rappelle que le Canada s'est en grande partie édifié grâce au minerai des mines Mesabi des États-Unis, alors que nous n'avions pas de minerai en quantités commerciales. Aujourd'hui, si une partie de notre minerai refait ce chemin en sens inverse, je ne crois pas que nous devions nous en préoccuper outre mesure. De plus, sans marché prévisible, le minerai du Labrador n'aurait pas été exploité. Je n'en doute pas, à mesure que notre pays se développera, que notre population augmentera et que se multiplieront nos marchés intérieurs, de plus grandes quantités de minerai, fer et autres minéraux, seront usinées ici au Canada.

Il y a quelques mois, j'ai eu l'honneur d'être invité à un dîner ici à Ottawa avec les représentants de trois grandes aciéries qui mettaient en exploitation un gisement de minerai de fer à faible teneur, à une quarantaine de mille à l'ouest d'Ottawa. Au cours de notre entretien, je leur ai demandé quelle est la qualité du minerai comparativement à celui du massif Mesabi. Ils m'ont répondu: "Oh! nous avons là-bas le même type de minerai qui pourra être exploité pendant un millénaire." Je leur ai demandé pourquoi ils ne le mettent pas en valeur au lieu de venir dans la région; ils m'ont répondu que le fisc canadien leur étant plus favorable, ils s'établissent en notre pays. A mon avis, cela répond à certaines déclarations faites aujourd'hui.

On a beaucoup parlé de la balance commerciale qui est défavorable. Dans une large mesure, elle tient à l'importation de machines et de biens-capitaux qu'achète l'industrie minière. D'ici seulement quelques mois ou

quelques années, ce nouvel outillage deviendra productif et la balance commerciale retrouvera son équilibre.

J'ai mentionné le précieux bagage de renseignements qu'ont accumulés au cours des années le service des levés géologiques et d'autres services de notre ministère. A ses premières étapes, l'exploitation du pétrole albertain reposait sur des renseignements géologiques établis d'après des cartes et des rapports préparés par la Commission géologique du Canada. J'ai ici une citation fort intéressante tirée d'un discours qu'a prononcé M. Joubin, découvreur du gisement d'uranium de Blind-River. Voici ce qu'il dit:

Les publications des services géologiques des gouvernements fédéral et provinciaux et les rapports des ministères des Mines constituent sans aucun doute le meilleur endroit où trouver le détail de ce qui a déjà été observé. Si l'on se donne la peine de faire des recherches comme j'en ai fait, on sera renversé de voir le nombre de mines importantes mises en valeur un peu partout au pays et dont la description se trouvait dans les publications techniques même des dizaines d'années avant qu'on en ait démontré l'importance. On a là une espèce de prospection en pantoufles, qui est parfois fructueuse et à laquelle à peu près tout le monde peut se livrer.

M. Joubin ajoute que l'extraction minière est une industrie, mais que l'exploration minière est une aventure romanesque. Il n'a pas tout à fait tort. L'esprit d'aventure, d'entreprise et d'indépendance,—et c'est cet esprit qui a édifié notre pays,—se manifeste aujourd'hui dans l'industrie minière. Le Gouvernement a pour ligne de conduite d'encourager cet esprit d'initiative.

Dans la plupart des discours qu'on a prononcés ici aujourd'hui, on a dit que l'État devrait faire davantage en ce qui concerne la mise en valeur de nos ressources. A mon avis, la meilleure façon de mettre nos ressources en valeur est de faire en sorte que règne un état de choses qui poussera l'entreprise privée à les mettre en valeur. Depuis mon accession à la direction du ministère des Mines et des Relevés techniques, il y a de cela sept ans, la valeur en dollars de notre production minière a plus que doublé. Elle est partie de moins d'un milliard pour atteindre, l'an dernier, plus de deux milliards. Cette réalisation, nous la devons à l'entreprise privée, non pas aux gouvernements. Nous assurons à l'entreprise privée la base qui lui permettra de s'acquitter de sa tâche.

Le député de Peace-River, qui se dit toujours être le champion de l'entreprise privée, a parlé de la nécessité de construire une voie ferrée jusqu'à Pine-Point. J'espère que cette voie ferrée sera aménagée sous peu. Mais je signale à mon honorable ami que ce grand gisement est la propriété d'une filiale du Pacifique-Canadien. Le Pacifique-Canadien détient, en effet, la moitié des actions du